COMMUNICATION RÉGIONALE UNSA MAI 2024

AU SOMMAIRE :

1/ INFORMATION SPÉCIALE ASC :Droits ouverts au CSE EFS IDF dès l'entrée à l'EFS

2/ LA DAD (délivrance à distance)

3/ FERMETURE DU MAGASIN DE PONTOISE

4/ DÉCLARATION UNSA FACE À LA POLITIQUE HANDICAP APPLIQUÉE À L'EFS IDF

5/ RÉSULTATS DU SONDAGE SUPPRESSION DES FONTAINES À EAU

1/ INFORMATION SPÉCIALE ASC :*Droits ouverts au CSE EFS IDF dès l'entrée à l'EFS.*

Tous les salariés de l'EFS IDF en CDD, CDI, MAD, en contrat d'alternance ou de professionnalisation peuvent bénéficier du CSE EFS IDF. Les intérimaires sont exclus. Les salariés sont enregistrés au CSE EFS IDF à partir des listes du mouvement du personnel fournies par la DRH vers le 21 de chaque mois.

2/LA DAD (délivrance à distance) : la première phase de test a duré 15 mois et est validée, la deuxième phase test va commencer avec : l'Expérimentation en vie réelle, avec de vrais PSL.

3 technologies différentes d'automates vont être testées en IDF (capacités de 20 à 90 PSL), sur Paul Brousse pour délivrer du sang en distanciel piloté par le technicien de la distribution de Bicêtre qui envoie l'ordre de délivrance, et, en cas de perte de connexion avec le logiciel EFS, un mode dégradé « Urgence Vitale » pour délivrer du groupe O aux soignants.

Ce que sous-entend la DAD pour le personnel: La fermeture de certains sites de nuit et le week end dans un premier temps puis fermeture totale à plus ou moins long terme avec l'activité immuno-hématologique reprise par l'hôpital. Une activité accrue pour les sites en charges des automates dont il faudra réévaluer l'effectif alloué pour adapter la charge de travail.

Ce n'est pas pour demain car cette phase durerait jusqu'au 2ème semestre 2025 inclus et le travail d'adaptation réglementaire avec l'ANSM et la DGS permettant ce nouveau mode de délivrance n'est pas finalisé.

L'UNSA vous tiendra informé et recueillera vos avis, vos questionnements et demandes pour les exposer auprès de la direction nationale et régionale. AFFAIRE À SUIVRE…

3/ FERMETURE DU MAGASIN DE PONTOISE :

Les élus ont voté favorable à l'unanimité à la proposition d'organisation consistant à fermer le magasin de Pontoise pour centraliser les stocks sur le magasin principal unique situé à Ivry.
Le personnel d'Ivry était chargé d'assurer l'ouverture du magasin de Pontoise une journée par semaine, travaillant seul pendant cette période.

Jusqu'alors, le magasin de Pontoise n'était ouvert qu'un seul jour par semaine et servait uniquement à entreposer des marchandises destinées à être acheminées vers le centre de préparation de Rungis, entraînant ainsi des déplacements superflus.

Lorsque l'efficacité s'avère bénéfique pour l'ensemble des employés...

4/ DÉCLARATION UNSA FACE À LA POLITIQUE HANDICAP APPLIQUÉE À L'EFS IDF :

A l'approche des jeux olympiques, la France se prépare à mettre à l'honneur ses athlètes dont nos sportifs paralympiques.
Néanmoins, force est de constater, aux vues du traitement probable, que nos personnels reconnus handicapés, devenus inaptes suite à leur travail ou à des risques psycho-sociaux internes, ne seront pas soumis à la même marque d'honneur.
En effet, notre entreprise, Française, si elle joue au bon élève pour faire reconnaitre et déclarer l'emploi de personne RQTH, choisit la facilité dès qu'une difficulté se présente.
Nous rappelons, qu'outre l'empathie, vous avez l'obligation de faire tout ce que vous pouvez pour maintenir à l'emploi ces personnes en proposant, aménageant, adaptant ou transformant des postes susceptibles de leur convenir.
Or, en regardant toutes les offres de notre région, y compris les alternances, il doit bien y avoir moyen de trouver des besoins qui permettent aux deux partis de trouver leur compte.
L'UNSA s'indigne du traitement que vous infligez à nos collaborateurs et restera vigilant sur la suite de ces dossiers et les futurs.

5/ RÉSULTATS DU SONDAGE SUPPRESSION DES FONTAINES À EAU :

On veut de l'eau, on ne demande pas la mer à boire !!!

L'UNSA continue de porter cette réclamation auprès de la direction qui continue à faire la sourde oreille, pourtant elle ne répond pas à son obligation de fournir de l'eau potable et fraîche à son personnel, sauf pour certains sites ou les fontaines sont maintenues !!!
Son argument inlassablement répété : « L'eau est potable à Paris et en région parisienne… » Sauf sur certains sites…

Il est important de rappeler que le point d'eau doit se situer à proximité du poste de travail mais pas dans les sanitaires en raison du risque de contamination bactérienne. La direction suggère de remplir sa gourde cadeau EFS (tout était prévu) !!!

Si le résultat du sondage ne suffit pas, d'autres moyens d'actions sont déjà initiés :

Ce qu'il faut savoir :

- En 2023, l'enveloppe prévue pour l'amélioration des conditions de travail n'a pas été totalement dépensée, plus de 10 000€ non utilisés et nous avions alors les fontaines à eau.
  Ce retrait n'était absolument pas justifié pour des raisons économiques.
- Environ la moitié des sites conserveront leurs fontaines à eau.
- La direction nationale n'a donné aucune directive visant à supprimer les fontaines à eau, d'ailleurs au siège national dans les toilettes est affiché : « NE PAS CONSOMMER CETTE EAU MERCI ».

L'UNSA NE LÂCHERA PAS !

Voici les résultats du sondage UNSA mis en ligne du 22/04 au 05/05/24

« Retrait des fontaines à eau »

Êtes vous concernés par le retrait des fontaines à eau sur votre site?
222 réponses

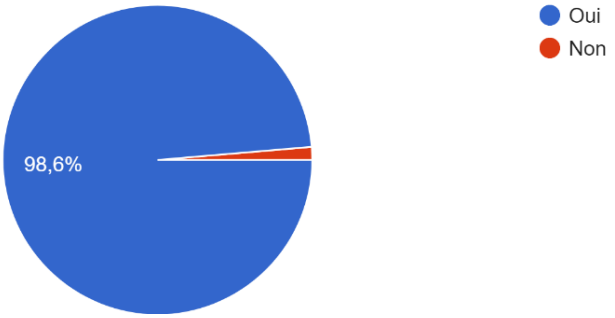

Depuis le retrait des fontaines à eau:
222 réponses

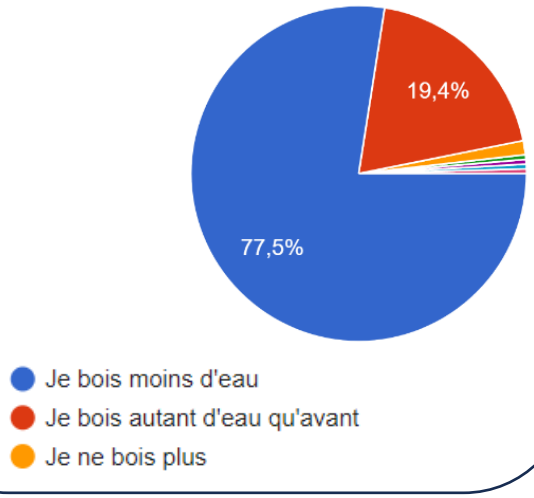

Depuis le retrait des fontaines à eau:
222 réponses

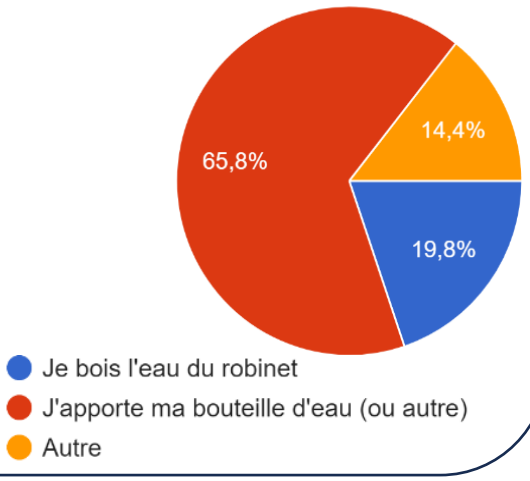

Avez vous ressenti des effets indésirables après avoir bu l'eau du robinet sur votre site?
222 réponses

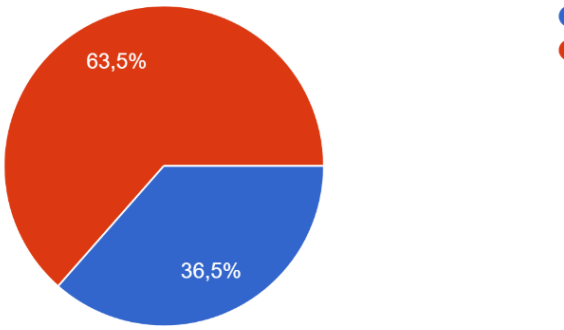

Votre site est il situé au sein d'un hôpital?
222 réponses

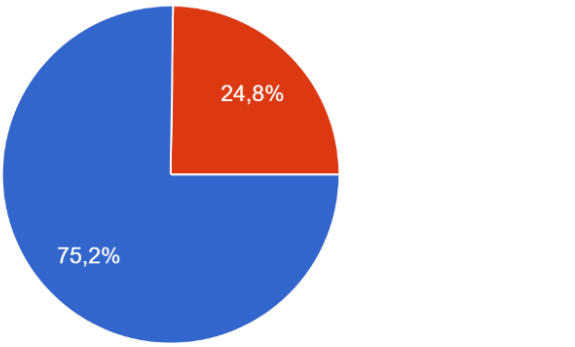

L'eau qui sort du robinet de votre site a t'elle déjà eu un aspect trouble ou coloré ou avec un goût désagréable ?

222 réponses

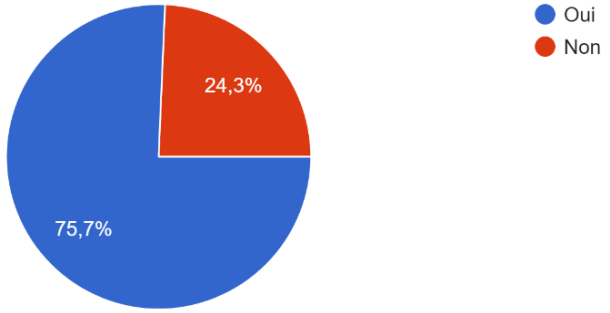

Disposez vous d'un point d'eau potable à proximité de votre poste de travail (hors sanitaire)?

222 réponses

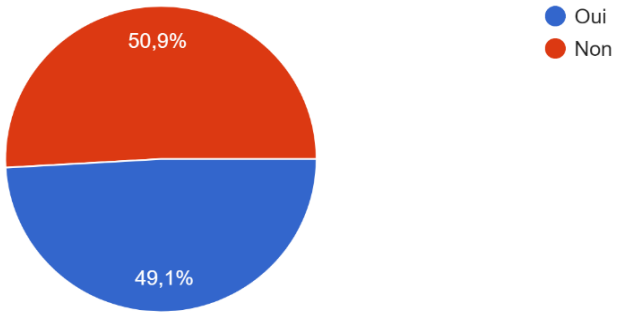

Souhaitez vous l'installation d'une fontaine à eau?

222 réponses

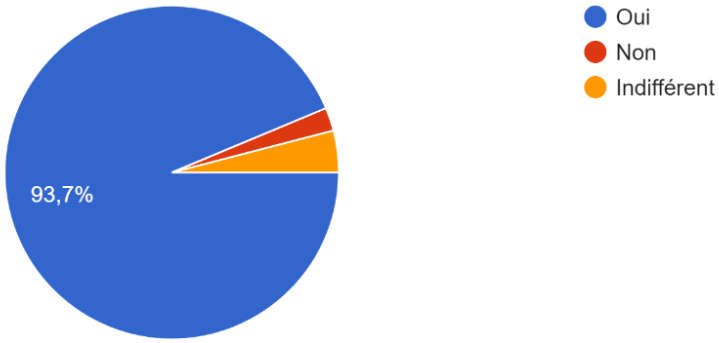

Si oui, quel type de fontaine à eau?

222 réponses

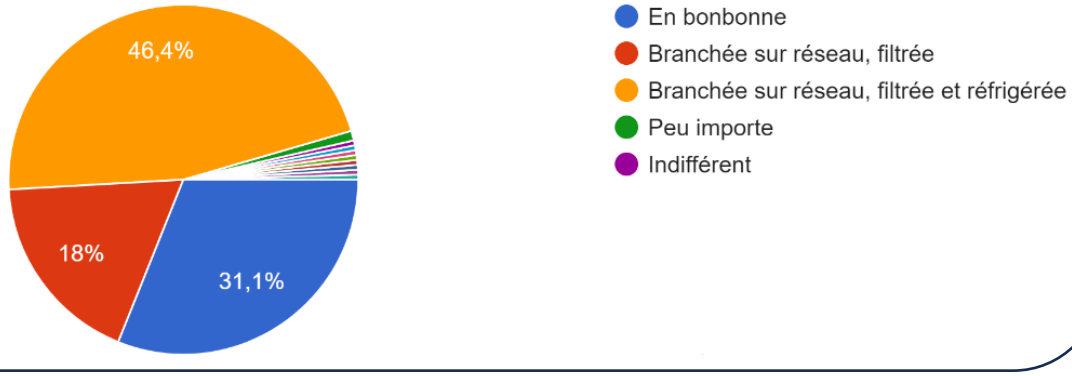

COMMUNICATION RÉGIONALE UNSA MAI 2024

Quelques-uns de vos commentaires :

« Enlever les bonbonnes d'eau c'est de la maltraitance de personnel, il nous arrive très souvent d'oublier d'apporter notre bouteille d'eau. »

« Nous finissons donc souvent la journée assoiffé avec un mal de tête »

« Lorsque nous sommes en transport se rajouter 1L5 dans notre sac c'est beaucoup trop »

« La qualité de vie s'en est retrouvée fortement diminuée »

« Je ramène chaque semaine un pack d'eau de chez moi au travail…Charge en plus »

« Pour une entreprise qui prône le partage et le don, le minimum serait d'abord de donner à boire à ses employés, celui ou celle qui a retiré les bonbonnes pour faire des économies de bout de chandelle ne partage visiblement pas ces valeurs. »

« Je trouve ça inadmissible que l'eau soit retirée du site de travail. Parmi les différents lieux où j'ai pu travailler c'est une première. »

« J'ai acheté depuis le retrait des fontaines une gourde filtrante. »

« Malheureusement, j'évite de boire durant ma garde de nuit, malgré, que ça peut nuire à ma santé, il m'est impossible de boire l'eau de robinet, d'une manière ou d'une autre. »

« Je suis pas gêné par ce retrait de fontaines. »

« Que tous les sites soient logés à la même enseigne. »

« Ce sont des économies de misères !!! »

« Si oublie notre bouteille d'eau nous ne pouvons pas boire de la journée et nous avons pas d'eau fraîche à disposition. »

« Je pense que le combat pour obtenir une augmentation salarial et un 13éme mois serait plus utile. »

« Est-ce normal qu'un point d'eau soit potable du jour au lendemain ?Peut-on vraiment considérer un point d'eau potable lorsque l'eau qui en sort est marron? »

« Merci d'essayer d'améliorer la situation même si ça mène à rien. »

« Pas de prime, augmentation de salaire désuète et en plus on doit payer pour avoir de l'eau, porter les packs d'eau et polluer avec toutes ces bouteilles plastique. »

Faire des économies lorsque c'est nécessaire, c'est oui mais pas pour dégrader les conditions de travail du personnel !!!

Si la direction ignore les résultats du sondage et vos remarques, indiquant une indifférence à l'égard du bien-être des membres du personnel, un tel comportement pourrait alors être interprété comme un manque de considération, voire du mépris pour les salariés de l'EFS IDF.

Voici vos représentants du personnel que vous pouvez solliciter :

Sophie LESOURD
Technicienne EVRY
Trésorière adjointe du CSE

Jean René CRÉTAL
Chauffeur Versailles

Fabienne BIREN
Technicienne AVICENNE
Secrétaire du CSE
Elue à la CSSCT

Aïcha ALHAMID
Technicienne MELUN
Elue au CSEC
Elue à la CSSCTC (national)
Négociatrice au national

Atila BAYRAKTAR
Technicien BICHAT
Secrétaire adjoint du CSE
Secrétaire de la CSSCT

Khadra GUENNAD
ERD VERSAILLES

Antoine CABAIL
Technicien HEGP
Trésorier du CSE

Sandrine CHENU MEYER
Cadre VERSAILLES IH
Référente harcèlement sexuel

Souraya BOUZAIANE
ERD EVRY

Séverine DRAPIER
Technicienne Robert Debré
Elue à la CSSCT

Stéphane MAILLARD
Technicien AVICENNE
Représentant syndical

Laetitia SOLER
Infirmière
EPDI PONTOISE

Blandine MIGNEN
Médecin collecte
CROZATIER

Sophie SCHNADERER
Technicienne AVICENNE

Fouzi ZITOUNI
Chauffeur
Ivry sur Seine

Vos DS de sites : **Versailles** : Jean René CRETAL **Avicenne** : Fabienne BIREN **Trinité** : Naïma BOUFKIR

Pontoise : Laetitia SOLER **Ivry sur Seine** : Martine BELVIGNE **HEGP** : Muriel TOURNIER BEDOUET

Bichat : Atila BAYRAKTAR **Debré** : Séverine DRAPIER **Rungis** : Alexia DINIZ **Mondor** : Peggy GIRARD

Melun/Évry : Sophie LESOURD

Vos délégués syndicaux UNSA IDF : Fabienne BIREN : 06.63.18.56.37 mail : fabiren3@gmail.com

Atila BAYRAKTAR : 06.16.22.57.18 mail : bath06@hotmail.fr